

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du CONSEIL d'ADMINISTRATION N°2022/19

Séance du 28/11/2022

ACTIVITES DU DIRECTEUR SUR LA PERIODE DU 1er JUIN AU 31 OCTOBRE 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 28/11/2022, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- **de prendre acte de l'activité du Directeur de Vienne Numérique, telle que présentée dans le rapport.**

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé